

etnaFRANCE

Vous rendre la vie plus agréable.



Date de mise en service de
votre ascenseur de maison

NOTICE D'UTILISATION ORIGINALE ASCENSEUR DE MAISON

20221114-AM-ADM-NU-FR

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Toute l'équipe Etna France vous remercie infiniment pour votre confiance. Nous vous invitons à parcourir la notice d'utilisation de votre ascenseur de maison.

Si vous avez la moindre question, nous restons à votre écoute.

LÉGENDE :

- Barrière de cellules
- Eclairage par 2 spots
- Porte
- Coffret technique
- Colonne de commande

(Retrouvez ces points de repères en couleurs dans les pages qui suivent)





CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÉVATEURS / ASCENSEURS DE MAISON

Dénomination : ASCENSEUR DE MAISON-MODÈLE A

Énergie : électro-hydraulique

Directive Machine 2006/42- Norme EN 81-41.

Attestation CE de type N°: 0060/5328/760/07/13/0003



BV/Cert. 6053632
Basse-Normandie

PARAMÈTRES TECHNIQUES :

Charge nominale 420Kg maximum

Moteur 230V – 50Hz – 1.5Kw

Branchement sur une prise 2 pôles + terre 230V 16A (câblé 3x2.5 mm²)

+ 1 disjoncteur différentiel 30mA Type A « SI » (Conforme NF C 15100 , à adapter suivant chaque pays)

Préconisation :

- A9N21441 / SCHNEIDER (Privatifs)
- A9N21448 / SCHNEIDER (Opale / Optima)

Branchement de téléphone en cabine sur une ligne pérenne.

COFFRET TECHNIQUE (EXTÉRIEUR À LA GAINE) : ●

Installation sur l'un des côtés extérieurs de la gaine à 1 mètre maximum de la gaine.

ENTRAÎNEMENT/GUIDAGE/FONCTIONNEMENT :

Entraînement par vérin direct

Vanne parachute sur sortie vérin

Groupe motopompe

Guidages en profil aluminium

Gestion par automate EtnaFrance

L'appareil se déplace à 0,15m/s maxi dans son guidage via un vérin simple effet en attelage direct sur la cabine.

PORTES : ●

Portes (structure aluminium anodisé) à ouverture automatique ou manuelle Etna France
Équipées d'un voyant (LED) de présence de la cabine à l'étage et d'un bouton d'appel.

DESCRIPTION GÉNÉRALE

AVERTISSEMENT DE CONTRE INDICATIONS D'EMPLOI DE L'APPAREIL

L'appareil doit être utilisé dans les strictes limites de sa conception, il convient notamment de respecter :

- La charge utile maximum affichée en cabine
- Le nombre de personnes affiché en cabine
- Les dimensions maximum de charge de l'ascenseur en fonction de la taille du plancher
- L'immobilisation des charges roulantes avant le déplacement de l'appareil
- L'interdiction de supprimer un organe de sécurité ou sa fonction ou de tenter d'en réduire la performance ou l'efficacité.
- La définition de l'alimentation électrique et des protections requises telles qu'indiquées dans la présente notice et/ou les plans d'installation de l'appareil.
- La définition dimensionnelle et de résistance de charge telles que définies dans les plans d'installation de l'appareil.
- La destination pour laquelle cet appareil est conçu, à savoir le transport de personnes et de charges (hors stockage) à usage privatif.
- La limitation de l'usage de l'appareil aux adultes et aux enfants accompagnés par au moins un adulte.
- L'interdiction stricte de modification, même mineure, de l'appareil sauf sur instruction technique du fabricant et de lui seul.
- L'interdiction d'utilisation de l'appareil dans des conditions non prévues au cahier des charges initial, (température $<0^{\circ}$ ou $>40^{\circ}$, inondation, cadence trop importante, etc...)
- L'INTERDICTION DE SORTIR DE LA PLATE-FORME ARRÊTÉE ENTRE DEUX ÉTAGES SANS UNE AIDE EXTÉRIEURE QUALIFIÉE.

Dans tous ces cas, et pour tous ceux où il est constaté que les dégradations sont le fait d'une manipulation non conforme aux instructions d'utilisation normale, le constructeur déclinera toutes responsabilités sur la mise en œuvre de la garantie.

GÉNÉRALITÉS

Le propriétaire de l'installation doit veiller qu'il existe un éclairage des abords des portes palières d'au moins 50 Lux.

L'utilisateur doit suivre la (les) signalisation(s) et instructions se trouvant à chaque palier ou à l'intérieur de la cabine.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Les enfants qui utilisent l'appareil doivent être impérativement accompagnés.

- Les charges roulantes doivent être obligatoirement maintenues.
- Vérifier que le téléphone en cabine fonctionne avant chaque usage.
- Veillez à ce que les deux ampoules d'éclairage au plafond de la cabine fonctionnent toujours. Elles servent aussi d'éclairage de secours en cas de panne quelconque.

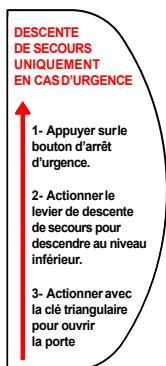
SIGNALETIQUE

CABINE

Sont apposés sur le toit de la cabine, les autocollants d'avertissement suivants :



Sont apposés sur le tableau de commandes, les autocollants d'information suivants (version noire ou blanche):



Sur le(s) seuil(s) de porte, sont apposés les autocollants d'avertissement suivants :



GAINE

Dans la gaine de l'appareil se trouve l'autocollant d'avertissement suivant :



CAISSON

Sur la façade avant du caisson se trouve l'autocollant d'avertissement suivant :



A l'intérieur du caisson, le suivant :



COMMANDES DE FONCTIONNEMENT

Les commandes en cabine et aux paliers sont du type à impulsion (photo 5 page 7).
La commande dans l'appareil est prioritaire sur les commandes des portes palières.

APPEL DE L'APPAREIL DEPUIS LE PALIER

Appuyer pendant 2 secondes sur le bouton d'appel palier.

(Si l'appareil est en veille, il faut appuyer une fois pour réveiller l'appareil et ensuite 2s pour effectuer l'appel palier).

L'appareil se déplace jusqu'au déverrouillage de la porte.

Attendre l'ouverture complète de la porte pour entrer dans l'ascenseur (dans le cas de porte automatique) ou ouvrir manuellement celle-ci pour y entrer (porte manuelle).

Toujours vérifier la présence de la cabine avant d'entrer.

Pour les usagers en fauteuil ; ne pas entrer en marche arrière dans la cabine.

COMMANDES EN CABINE

Respecter le nombre de personnes et veiller strictement à ne pas dépasser la charge utile affichée sur la plate-forme.

Vérifier qu'aucun obstacle ne vienne empêcher la fermeture manuelle ou automatique de la porte.

Sélectionner l'étage où vous voulez vous rendre en appuyant sur le bouton correspondant (photo 5 page 7).

La cabine est équipée de barrières de détection électronique  à la verticale sur chaque face d'accès permettant le déplacement des personnes transportées en toute sécurité. Ne pas rester ou passer devant les barrières, avant ou pendant le déplacement.

Ne pas tenter d'ouvrir les portes avant l'arrêt complet de l'ascenseur.

Lors du déplacement, une barre de main courante vous permet d'assurer votre maintien et votre appui si nécessaire.

Pendant le déplacement, dès qu'un élément ou un geste coupe l'une des barrières de détection l'appareil s'arrête. Il suffit de dégager l'élément de la zone de détection pour autoriser de nouveau l'usage des boutons.

FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE DES PORTES PALIÈRES

Lorsque les portes palières sont à ouverture / fermeture automatiques, le fonctionnement est le suivant :

L'ouverture automatique de la porte est obtenue dès que l'appareil arrive à un niveau.

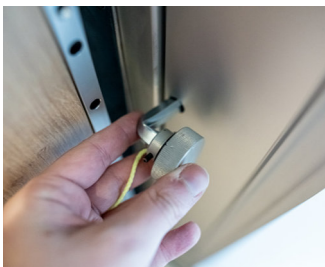
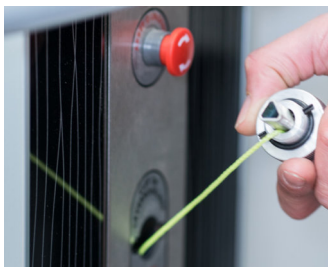
Lorsque l'appareil se déplace à la suite d'un appel palier, il convient de rester en dehors de la zone de débattement de la porte. La porte se fermera :

- Soit après une temporisation fixe (environ 20s.)
- Soit par l'appui sur une commande d'étage en cabine
- Soit par l'appui sur la commande palière de l'étage où se situe l'appareil

Il convient de ne pas empêcher le fonctionnement automatique des portes. Toutefois si un obstacle se trouve dans le volume de déplacement du vantail, la sécurité de détection d'effort arrêtera instantanément le mouvement et provoquera une inversion du sens de déplacement du vantail après une courte temporisation.

DÉPANNAGE / MAINTENANCE

1- Clef déverrouillage 2- Déverrouillage intérieur 3- Arrêt d'urgence



4- Descente de secours :



5- Bouton de commande :



DISPOSITION A PRENDRE EN CAS DE PANNE SI VOUS ÊTES DANS LA CABINE

Pour ramener l'appareil au niveau inférieur le plus proche, utiliser la manœuvre de descente de secours dans la cabine (voir photo 4 ci-dessus).

-Lever la manette, la cabine va descendre tout doucement.

-Lâcher la manette quand le plancher de la cabine est exactement en face du seuil du palier.

-Détacher la clef de déverrouillage du plastron (voir photo 1 ci-dessus).

-Insérer la clef de déverrouillage dans le logement prévu à cet effet, coté serrure sur la face intérieure de la porte palière (voir photo 2 ci-dessus).

-Sortir de votre ascenseur.

-Refermer la porte palière.

-Appeler le service maintenance & dépannage au 09 70 82 08 13.

MISE À L'ARRÊT DE L'APPAREIL

Si un arrêt prolongé de l'appareil est nécessaire :

-S'assurer qu'aucun utilisateur n'est à bord de la cabine

-S'assurer qu'aucune porte palière n'est restée ouverte

-Couper l'alimentation principale au niveau du coffret technique

-Refermer le coffret technique

-La remise en service devra être faite par un technicien qualifié

MANŒUVRE DE SECOURS

-Les consignes d'utilisation de la manœuvre de secours par l'extérieur de la cabine sont affichées dans le coffret technique et doivent être suivies rigoureusement.

Toutefois, si le déplacement de l'appareil n'est pas sous le contrôle visuel d'un adulte pendant la manœuvre de secours, prévoir une intervention à deux personnes.

UTILISATION DE LA CLEF DE DÉVERROUILLAGE (EXCLUSIF AU PROPRIÉTAIRE OU AU PERSONNEL DE MAINTENANCE)

La clef fournie par Etna France, doit être mise en sécurité et pourra être utilisée en cas de nécessité en prenant les précautions d'usage.

Cette clef ne doit pas être accessible à tous et hors de portée des enfants.

Lors du déverrouillage, à l'aide de la clef de secours, s'assurer que l'appareil est au niveau et après la sortie de l'utilisateur, refermer impérativement la porte.

MAINTENANCE PÉRIODIQUE

La notice de maintenance remise à la mise en service de l'appareil doit être mise à disposition du technicien de maintenance par le propriétaire.

Le propriétaire doit faire contrôler régulièrement l'ascenseur par un professionnel.

Au moins une fois par an, l'appareil doit faire l'objet des vérifications suivantes :

- L'essai de fonctionnement consiste :
 1. A faire mouvoir la cabine dans ses limites de course ;
 2. A s'assurer de l'efficacité de fonctionnement :
 - a) Des dispositifs de verrouillage ;
 - b) Des dispositifs contrôlant ou assurant l'arrêt et le maintien à l'arrêt de la cabine;
 - c) Des dispositifs limitant les mouvements de cabine;
 - d) Du dispositif de demande de secours;
 - e) Des dispositifs prévus pour assurer la protection des personnes;
 3. A s'assurer de l'efficacité du fonctionnement du dispositif parachute ou de l'équipement assurant une fonction équivalente.
- L'examen de l'état de conservation a pour objet de vérifier le bon état de conservation de l'appareil et de ses composants. Il porte sur les éléments suivants :
 1. La gaine, les éléments de protection de la gaine ;
 2. Les accès aux points d'intervention
 3. Les éléments de guidage
 4. Les suspentes et leurs attaches
 5. Les mécanismes de levage
 6. Les dispositifs assurant les réserves de sécurité lors des interventions dans le volume de déplacement des équipements
 7. Les éléments de l'habitacle

Cet entretien et ces vérifications régulières sont à effectuer par un professionnel spécialisé et qualifié.

Le propriétaire a la responsabilité du bon fonctionnement de son ascenseur et du téléphone de secours. Il lui appartient de prendre la décision de suspendre son utilisation lorsque les règles de sécurité citées ci-avant, ne sont plus assurées.

GARANTIE 5 ANS

RESPONSABILITÉS ET GARANTIE

Il est impératif que l'utilisateur de l'ascenseur respecte les consignes du fabricant et de son installateur.

- L'utilisateur doit toujours s'assurer que le téléphone de secours en cabine fonctionne AVANT d'utiliser l'ascenseur de maison.
- L'accès au local ou au compartiment machinerie sera strictement réservé aux personnels de maintenance compétents et habilités.
- Toutes les interventions de dépannage ou de maintenance doivent être effectuées par du personnel qualifié.

Le fabricant décline toute responsabilité s'il est démontré que des pannes ou incidents sont la conséquence directe ou indirecte d'un non-respect des instructions d'utilisation, ou à la suite d'actes de malveillance et/ou de vandalisme.



La clé de déverrouillage des portes est réservée uniquement aux interventions de secours pratiquées par des techniciens, les pompiers ou par des personnes parfaitement avisées. L'ouverture des portes aux étages présente un risque de chute si la cabine est à un autre niveau.

Le Propriétaire est parfaitement informé que l'ascenseur de maison Etna France n'est pas un dispositif médical ou paramédical mais un appareil de confort. Les conseils en ergonomie nécessaires à l'utilisateur sont du seul ressort d'un professionnel de santé. Etna France ne saurait être responsable, d'aucune manière, de la bonne adéquation entre l'ascenseur de maison installé, ses dimensions et ses éventuelles options et l'état de santé de l'utilisateur au moment de l'installation et dans le futur. De même, il appartient au propriétaire, à l'utilisateur ou ses aidants de veiller préalablement à l'utilisation de l'ascenseur de maison que la sécurité, l'état de santé, les besoins hygiéniques de l'utilisateur ne puissent être affectés d'aucune manière par le non-fonctionnement de celui-ci (panne d'électricité, panne de l'appareil, absence de téléphone ou de clé de déverrouillage en cabine, vétusté, incapacité physique ou mentale à s'en servir, etc...).

Le logement doit être adapté parallèlement à l'installation de l'ascenseur de maison pour pallier aux conséquences pour l'utilisateur de son arrêt temporaire et dans l'attente de l'intervention du service de dépannage concerné.

etnaFRANCE
SERVICE DÉPANNAGE
09 70 82 08 13
depannage@etnafrance.com

Etna France - 8, rue Constantin Pecqueur - 95150
TAVERNY Contact : info@etnafrance.com
SAS au capital de 1 147 100 euros. RCS Pontoise 487 734 691
n° intracommunautaire : FR 19 487 734 691



NT-BRCFR-2101-A